# l'écho des digues

n° 9
avril 2009

LE MAGAZINE
DE L'AD ISÈRE • DRAC • ROMANCHE


## Le paradoxe des digues

Parfois on entend dire : *« Les ouvrages de protection, qui s'en occupe ? Rien n'est fait »*. Et d'autres fois : *« Mais que faites-vous là ? Ne touchez pas à nos digues... Elles sont très bien comme elles sont ! »* C'est bien là le paradoxe de notre mission : intervenir pour faire ce qu'il faut, quand il le faut, tout en laissant chacun profiter de ce patrimoine.

Dans ce nouveau numéro de *l'Écho des digues*, je vous invite à découvrir comment nos agents techniques interviennent au jour le jour pour y effectuer des tâches souvent ignorées, mais aussi notre savoir-faire en matière de conduite de gros travaux comme ceux réalisés sur l'épi séparateur Romanche-Eau d'Olle.

Permettez-moi aussi de saluer l'initiative des associations syndicales dont certaines sont plus que centenaires. En décidant de s'unir et d'instaurer un principe de solidarité entre les zones urbaines et rurales, un grand pas a été franchi pour le bien de tous. Décidément, le monde des digues est bien vivant !

**Charles Bich**
Président de l'AD Isère Drac Romanche

# Remous entre Romanche et Eau d'Olle


page **2** En direct des digues

**4** Sentinelles à l'ouvrage

**5** Toute une vie sur les digues

**6** Remous entre deux eaux

**7** La double vocation de l'épi

**8** AG : un vote de confiance

**10** AUTOUR DES DIGUES
La solidarité invite les AS à s'unir

**11** Éclaircie sur Romanche aval

**12** Les digues sur le web

Le Drac à Seyssins.

Le gué du Vénéon à Bourg-d'Oisans.

Le pont de la Buissière.

L' Île d'Amour à Meylan.

La plaine de Gières.

VIGILANCE

## Retour sur les crues de mai 2008

Dix mois après les crues de fin mai 2008, une réunion était organisée le 30 mars 2009 en vue d'analyser l'événement et de rappeler le dispositif « vigilance crue » mis en place par les services de l'État. Participaient à cette rencontre : des représentants du service risque naturel de la Préfecture de l'Isère, du service prévention des risques et de la cellule de prévision des crues de la DDE, de la DDAF, de Météo France, du Symbhi, des Sapeurs Pompiers et de l'AD Isère Drac Romanche.
Si le Drac, la Romanche et l'Isère ont vu le passage de crues décennales, la vallée de l'Arc a subi une crue probablement trentennale. Toutes ces crues résultent d'une conjonction passagère entre des précipitations fortes sur la Maurienne, la Tarentaise et le Queyras, et un flux de sud chaud et rapide (isotherme à 3 000 m) entraînant une fonte nivale, le tout sur des sols saturés. C'est ainsi que, en Haute-Maurienne, près de 40 % des précipitations ont intégralement ruisselé en surface. Des événements d'une ampleur bien plus importante auraient donc pu survenir si la dépression était repassée plusieurs fois au même endroit.
Outre l'analyse du contexte météorologique générant de telles crues, la réunion du 30 mars a également permis de réfléchir sur l'organisation de la surveillance en cas de crue, sur le niveau envisagé avant évacuation des populations, et sur la nécessité d'optimiser les informations relatives aux zones inondables pour des crues se situant entre la décennale et la cinquantennale.

➜ Sur notre site internet : voir des vidéos et lire le compte rendu détaillé des crues de l'Isère, du Drac et de la Romanche.

L'Isère à Villard-Bonnot.

Saint-Gervais.

Montbonnot-Saint-Martin.

ISÈRE AVAL

## Quand la rivière mord

Depuis 2007, nos agents techniques surveillaient une érosion ponctuelle sur la digue de Saint-Gervais. La crue de mai 2008 ayant sérieusement aggravé le phénomène jusqu'à provoquer un glissement du talus de digue sur environ 30 mètres, des travaux de confortement ont été programmés. Ainsi en janvier 2009, après débroussaillage et abattage de la végétation, une pelle mécanique est intervenue depuis le haut de la digue. Dans un premier temps, le chantier a consisté à déposer un cordon de blocs d'enrochements en pied de l'ouvrage. Puis, sur cette assise, le talus de digue a été reconstitué en matériau 0/400 mm recouvert par des déblais terreux récupérés sur le site. Coût du chantier : 18 000 € TTC (y compris les travaux d'abattage et débroussaillage).

ISÈRE AMONT

## Talus en péril

Juste en amont du pont de Domène, côté Montbonnot, le talus de berge a subi d'importants dégâts suite à la crue de mai 2008 (glissements du talus et fissures en crête de berge). Ces désordres menaçaient directement la nouvelle piste cyclable récemment installée en crête par le Conseil général. Le chantier de réfection qui a débuté le 23 mars consiste à réaliser, en pied de berge, une banquette en matériau 0/400 mm sur une centaine de mètres. Celle-ci remplit la double fonction de piste de chantier (pour ne pas circuler sur l'enrobé) et de confortement du pied de berge. Un parement classique en enrochements sera mis en œuvre sous le pont. Préalablement purgé des mauvais matériaux, le talus de berge sera reconstitué avec des remblais de meilleure qualité et compactés. Enfin, pour prévenir l'érosion du talus, des « panneaux JKS » seront posés. Ces structures en acier galvanisé se présentent sous la forme d'éléments tridimensionnels de 8 cm d'épaisseur. Fixés à l'aide de pieux, ils seront remplis de matériau concassé (40 x 60 mm) avant d'être recouverts de terre végétale et réensemencés. La durée envisagée pour ces travaux est de 2 mois maximum, soit une réalisation avant le 22 mai 2009. Si les conditions le permettent, le chantier pourrait être terminé avec 1 à 2 semaines d'avance. Coût du chantier : 170 000 € TTC.

EAU D'OLLE

## Remise d'expertise

Le 2 avril dernier, en mairie d'Allemont, l'AD Isère Drac Romanche a présenté les conclusions du diagnostic géotechnique des digues de l'Eau d'Olle réalisé par Hydrétudes et Sage Ingénierie. En complément de celle en cours sur la Romanche, l'objectif de cette étude est de détecter les points de vulnérabilité de l'endiguement, d'apprécier sa capacité hydraulique et les conséquences d'éventuelles ruptures. L'étude devra être finalisée par la définition des travaux de confortement de l'ouvrage et celle des mesures propres à réduire l'exposition au risque des secteurs les plus contraints. La réunion du 2 avril a également été l'occasion d'aborder le problème de la maîtrise foncière du terrain d'assise des digues, un préalable indispensable à tout type de travaux. Prochainement, un compte-rendu détaillé des conclusions de l'étude sera mis en ligne sur notre site internet.

De gauche à droite : Christian Mas, de la cellule d'affichage des risques du service de prévention des risques de la DDE, Benoît Fourcade, du bureau Hydrétudes, Carole Sammu, du cabinet SAGE Ingénierie, Alain Giniès, maire d'Allemont, Pierre Bastiannelli, adjoint.

SIGNALÉTIQUE

## Bienvenue sur la digue

En deux phrases essentielles – « Vous êtes sur une digue » et « Une digue est un ouvrage de protection contre le risque d'inondation » – l'AD Isère Drac Romanche invite les promeneurs très nombreux sur les digues à réfléchir sur la nature exacte d'un ouvrage de protection contre le risque d'inondation. Sur de nouveaux panneaux d'information, ces messages simples sont déclinés à partir d'un visuel conçu dans un style « bande dessinée » destiné à toucher le plus grand nombre. Il représente la digue elle même, ceux qui la fréquentent dans leurs activités ou leur insouciance, et tout le paysage environnant, notamment les plaines ainsi que les zones urbanisées situées au delà de la digue et protégées par elle. En 2009, cinq panneaux seront posés le long du Drac, huit sur le secteur Isère aval, vingt dans la plaine d'Oisans et, suite à des actes de vandalisme, deux autres remplacés sur Isère amont.

Les experts du Patouh en visite sur la digue de Gières.

ISÈRE AMONT

## Visite d'experts

Fin mars, les membres du Patouh – le Pôle d'appui technique dans le domaine des ouvrages hydrauliques – séjournaient à Grenoble à l'occasion de leur séminaire annuel. Avant un déplacement au barrage du Flumet, ils se sont rendus sur les digues de l'Isère pour visiter les travaux effectués sur les courbes de Charlet et de Gières, et s'informer sur le plan de gestion de la végétation.

Ouvert à plusieurs disciplines (géotechnique, génie civil, hydraulique), le Patouh a été mis en place en 2004 par le ministère de l'écologie et du développement durable, le Cemagref et le réseau scientifique et technique du ministère de l'équipement. Outre des missions d'appui à la direction de l'eau (formations, réalisation de guides techniques, actions méthodologiques), ses experts assistent les services de police de l'eau dans leur mission de contrôle de la sécurité des digues et des barrages. En effet, si la réglementation impose aux propriétaires de digues et de barrages le maintien de la sécurité de leurs ouvrages, leur entretien et leur surveillance, l'État a pour fonction de vérifier la bonne exécution de ces obligations, obligations renforcées avec le décret du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Le 20 février, à Montbonnot, l'équipe technique au complet en formation auprès d'un coordinateur sécurité.

# Sentinelles à l'ouvrage

**CHAQUE SEMAINE,** les digues gérées par l'AD sont inspectées au moins une fois dans leur intégralité. L'objectif est double. Il s'agit d'abord de vérifier que l'accès aux digues est assuré de façon permanente. Cela passe par l'examen des portails d'accès et des cadenas qui font, bien trop souvent, l'objet d'actes de vandalisme, mais aussi par des interventions manuelles quand des arbres se couchent en travers de la piste sous l'effet du vent. Pour cela, les agents techniques emportent toujours une tronçonneuse dans le coffre de leur véhicule. Si besoin, ils appellent le reste de l'équipe en renfort pour libérer le passage.

**Les missions de surveillance et d'entretien de l'équipe technique de l'AD ont pour objet de vérifier et de préserver l'intégrité des ouvrages de protection. À chaque jour suffit sa peine !**

Lors de leurs tournées hebdomadaires contrôlées grâce à un système de repérage GPS, les agents techniques de l'AD Isère Drac Romanche doivent aussi assurer une inspection visuelle des digues. Leur attention se porte sur certains secteurs qu'ils savent être en évolution, ceci en vue de repérer ce qui se passe sur le talus ou en pied d'ouvrage.

**Désordres**

Qu'il s'agisse d'un arbre qui bascule emportant un morceau de digue dans ses racines, d'un affaissement ou d'un glissement de terrain, chaque événement est repéré, photographié, noté et saisi sous SIRS Digues, le système d'informations géographiques dédié à la gestion des digues. Chargé de la gestion de la végétation et du suivi des ouvrages, Jean-François Gomes se rend sur place durant les jours qui suivent pour établir un diagnostic plus précis, puis évaluer la nature et l'urgence de l'intervention à effectuer pour remédier au désordre constaté.

Malheureusement, il n'y a pas que la nature qui porte atteinte aux digues : en y déversant des déchets, en effectuant des travaux à proximité ou en colonisant le talus de digue, l'homme contribue aussi à fragiliser ces ouvrages de protection. Ce faisant, il oublie qu'une digue est avant tout un ouvrage de protection. Lors de leurs interventions – principalement sur la végétation dont la luxuriance est assez singulière dans notre région – les agents techniques sont parfois pris à partie par un cycliste ou un promeneur. *« Nos digues sont si belles, n'y touchez pas, laissez-les tranquilles ! »* Le rôle des agents consiste alors à leur expliquer la fonction exacte d'une digue, et l'importance de son entretien pour protéger la plaine. ■

## UNE ÉQUIPE, DES MOYENS

**L'équipe technique compte quatre agents d'exploitation. Christian Brochier prend en charge les tournées sur Isère aval, le Drac et la Romanche, alors que Cédric Bouchet supervise le secteur Isère amont. Georges Sicler est agent d'exploitation, Maxime Gauthier en contrat d'apprentissage durant deux ans. L'AD accueille aussi, tout au long de l'année, des élèves scolarisés dans des universités ou des établissements scolaires. Ainsi, un jeune stagiaire rejoint l'équipe d'avril à juin 2009, dans le cadre d'une formation en alternance à la Maison familiale rurale de Vif. Les moyens techniques sont limités à quatre débroussailleuses, quatre tronçonneuses et du matériel d'intervention léger. Les interventions lourdes sont réalisées par des entreprises spécialisées. Pour assurer la mobilité de son équipe technique, l'AD dispose de plusieurs véhicules marqués à ses propres couleurs : un Peugeot Expert, un Citroën Berlingo et deux Fiat Panda 4 x 4.**





# Toute une vie sur les digues

**Et une, et deux, et bientôt trois décennies sur les digues ! À moins de cinquante ans, Christian Brochier est sans conteste le plus vieux pistard en exercice sur notre territoire. Portrait et retour d'expérience.**

Il venait d'avoir 18 ans quand il est entré à l'AD, pour quelques mois. 29 ans plus tard, Christian Brochier est toujours là et n'envisage pas de terminer sa vie professionnelle ailleurs que sur les digues. Il faut dire que son chemin était tout tracé. Son père présidait alors l'Association syndicale Voreppe-Moirans et la digue avait été un terrain de jeux privilégié avec ses copains d'enfance. Rien de mieux pour se forger un destin !

Aujourd'hui, Christian se souvient que, au début des années 80, les moyens techniques étaient plus conséquents : *« Il faut dire que, à l'époque, l'AD s'occupait aussi des canaux et des fossés et drainage, ce qui n'est plus le cas depuis le partage des responsabilités avec les associations syndicales »* précise-t-il. *« Les entreprises possédant une épareuse étant plutôt rares, nous conduisions alors des travaux lourds, notamment pour assainir les plaines. Aujourd'hui, les gros chantiers végétaux sont assurés par des entreprises privées. Nous nous contentons d'assurer la maintenance nécessaire pour bien surveiller l'état des digues »* ajoute-t-il.

Christian Brochier au bord du Drac : *« À force de parcourir les digues, on repère vite quand des fissures se sont formées ou si l'eau a bougé le talus. »*

**L'œil aux aguets**

Ce vrai dauphinois sait bien ce que surveiller veut dire. *« À force de parcourir les digues, on repère vite quand des fissures se sont formées ou si l'eau a bougé le talus »* explique Christian. *« Fin mai 2008, l'Isère a bien rongé les berges en aval de Grenoble »* souligne-t-il avant d'affirmer : *« Un ouvrage de protection, si on ne s'en occupe pas, ce n'est pas la peine de le construire. Une digue, c'est vivant ; un jour ou l'autre, ça finit par bouger. À la façon dont elle se comporte, je peux dire comment elle est faite ».*

Le plus ancien vigile de nos digues déplore que certains y viennent déverser leurs déchets : *« Tout jeter à la rivière, c'est resté ancré dans la tête des gens »*. Ou que d'autres veuillent en faire des espaces sauvages : *« Maîtriser la végétation, ça permet quand même de bien voir la rivière et de mieux préserver la digue »* explique-t-il. C'est sûr ! C'est là que Christian Brochier aime se retrouver : *« Qu'il fasse chaud ou froid, ça ne fait rien ; au grand air, je suis bien »*. Ça tombe bien : c'est là qu'on a besoin de lui et de son savoir acquis auprès d'anciens, ceux qui avaient la cinquantaine quand il a débarqué et qui le soûlaient avec leurs histoires de digues… *« Aujourd'hui, c'est à mon tour de les répéter aux plus jeunes. C'est sympa. J'en ai vu passer des choses, je connais l'histoire. »* ■

Le 11 février, sur la commune de Poliénas : débroussaillage des berges à la confluence de l'Isère et de la Lèze.

En février, déboisement d'un layon à Meylan, permettant de maintenir un accès à la rivière et de matérialiser l'implantation des profils en travers.

## PLACE NETTE

**Voici une synthèse rapide des tâches régulières (1) effectuées par l'équipe technique de l'AD : • tournées de surveillance • dégagement d'urgence de tout obstacle empêchant l'accès des véhicules de secours • suivi du plan de gestion de la végétation réalisé par les entreprises extérieures • entretien régulier de la végétation (hors plan de gestion) • plan de lutte contre la renouée du Japon : suivi des placettes d'expérimentation, comptage et fauche • relevés de terrain pour SIRS Digues • bornage et entretien des layons • relevé mensuel des hauteurs de la nappe phréatique sur le secteur Isère amont (piézomètres) • enlèvement des déchets, entretien des panneaux de signalisation, vérification des accès • encadrement des stagiaires et relais d'information auprès de tous les usagers de la digue.**

**(1) Sur nombre de ces sujets, lire les articles mis en ligne sur notre site internet : www.isere-drac-romanche.fr**

# Remous entre deux eaux

**D'importants travaux ont permis de conforter l'épi séparateur situé au confluent de la Romanche et de l'Eau d'Olle. À cette occasion, un ouvrage de franchissement a été réalisé sur la Béalière de Pisse-Vache.**

**DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES,** l'épi séparateur situé à la confluence de la Romanche et de l'Eau d'Olle montrait d'importants signes de faiblesse. La Romanche présentant en cet endroit une courbe marquée, le risque de rupture de l'ouvrage – puis de la digue rive droite de l'Eau d'Olle – était réel en cas de crue importante. Si, du côté Eau d'Olle, les enrochements étaient désorganisés, du côté Romanche, ils avaient pratiquement disparu. L'épi conservait sa côte d'origine mais, sur une zone de six à sept mètres, on notait un effondrement d'un mètre. En partie érodés, les talus présentaient un glissement sur quelques mètres. Afin d'éviter la ruine de l'ouvrage et préserver son rôle hydraulique, un chantier de réfection a été engagé à l'été 2008.

(**1**) Côté Romanche, le sabot large de 3,50 m est installé à 4 m sous le niveau de crête de l'épi. Côté Eau d'Olle dont le débit est moindre, la largeur n'est que de 2 m et la différence de hauteur de 2,50 m seulement.

27 août 2008. Le ruisseau étant dévié, la pelleteuse effectue les terrassements nécessaires avant la dépose du pont dans le lit en partie asséché.

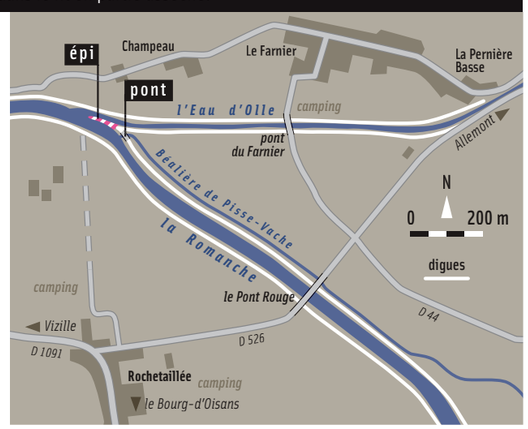


**Franchir la Béalière**

Jusqu'avant l'été 2008, on ne pouvait accéder à l'épi que depuis la rive gauche de l'Eau d'Olle. En effet, juste en amont de la confluence, la Romanche reçoit également les eaux de la Béalière de Pisse-Vache. À ce niveau, la digue de la Romanche est donc interrompue. Pour acheminer les enrochements nécessaires à l'épi situé de l'autre côté, l'AD a donc décidé d'installer un ouvrage de franchissement sur la Béalière, puis de le laisser en place après les travaux. *« Il permettra désormais de mieux accomplir nos missions hebdomadaires de surveillance et d'entretien »,* souligne Patrick Argentier, responsable des projets et travaux à l'AD.

Fin août, le ruisseau a été dévié de son lit afin de préparer le terrain d'assise du futur pont. Des terrassements ont ainsi été effectués dans le lit en partie asséché. Puis, à partir de la digue de l'Eau d'Olle, une grue a déposé les éléments formant le pont-cadre. L'ouvrage de franchissement terminé, restaient ensuite à mettre en œuvre les mesures d'intégration en amont et en aval de l'ouvrage : parement en enrochements et raccordement aux berges de la Béalière. Celle-ci a ensuite été rétablie dans son lit originel. Des mesures environnementales ont également été prises car ce ruisseau constitue une zone de reproduction piscicole.

**Protéger les berges**

La mise en service du pont le 18 septembre a alors permis d'acheminer les enrochements destinés à la seconde phase du chantier et provenant de travaux de minage à l'Alpe d'Huez. Dans le prolongement du chantier sur la Béalière, le confortement de l'épi s'est progressivement déroulé de l'amont vers l'aval côté Romanche, puis de l'aval vers l'amont côté Eau d'Olle. Depuis le haut de l'ouvrage existant, la pelleteuse creusait d'abord le fond de la rivière pour atteindre un niveau déterminé (voir schéma). Les enrochements étaient ensuite posés dans l'eau pour créer une assise plane – le sabot – destiné à servir de butée stable pour le parement situé hors d'eau, mais aussi de réserve de blocs en cas de forte érosion sous l'eau en pied de talus (**1**).

Puis, sur les flancs de l'épi, le talus a été couvert d'enrochements libres, les blocs étant disposés en double épaisseur. Enfin, en crête de digue, la piste a été restaurée par apport de matériau tout-venant. En effet, en raison de leur qualité médiocre, les matériaux déblayés lors des opérations de terrassement n'ont pu être réutilisés. Au final, l'épi séparateur est nettement plus large aujourd'hui : 4 m en crête pour une largeur totale de 12 à 13 m en pied de talus. Sécurité oblige ! ■

➔ **À noter :** pour une vision complète du déroulement du chantier, voir la galerie photos proposée sur www.isere-drac-romanche.fr





# La double vocation de l'épi

**Actuel président du Syndicat Unique de l'Oisans, Gilbert Rey connaît tous les recoins de la plaine d'Oisans. Entretien sur l'histoire de cet ouvrage de protection, son utilité et la nécessité de le restaurer.**

Gilbert Rey, président du SUO.

**Quand cet épi a-t-il été construit ?**

*L'épi a été construit au début des années 20, en marge du chantier de chenalisation de l'Eau d'Olle. Entre Allemont et la confluence, ce cours d'eau était formé de nombreux méandres* (**1**) *dont l'un à la jonction des deux cours d'eau. Les travaux effectués alors sur la digue rive droite de l'Eau d'Olle ont permis de la rendre rectiligne en shuntant ce méandre. Afin de la protéger du courant de la Romanche qui effectue une grande courbe à ce niveau – en quelques centaines de mètres, elle quitte un tracé sud-nord et prend une direction est-ouest – un épi séparateur a été construit à la confluence des deux rivières. Cet ouvrage a donc une double vocation : guider les deux courants d'eau, mais aussi protéger la digue située côté Belledonne.*

**Comment a-t-il évolué avec le temps ?**

*Mal, d'autant qu'on ne trouve pas trace d'une consolidation après sa mise en place. Peu à peu, l'épi s'est dégradé, surtout côté Romanche. Le travail d'érosion de l'eau l'a progressivement désagrégé, la végétation s'est installée, les racines fragilisant la bonne tenue de l'ouvrage. Par endroits, les blocs ont disparu, l'eau traversant l'ouvrage en période de hautes eaux. En situation de crue – en 2008, on en a connu deux, fin mai et fin août ! le risque était que cet épi cède, que la Romanche aille tout droit buter contre la digue de l'Eau d'Olle qui n'est pas conçue pour supporter une telle charge. Derrière cette digue, non loin de l'ancien méandre, on trouve des zones habitées comme Le Champeau ou Le Farnier.*

**De quand date le projet de réfection ?**

*En tant que président du SUO* (**2**)*, j'ai commencé à en parler il y a une dizaine d'années. À cette époque, EDF nous a informés que des arbres déracinés venaient encombrer les barrages situés en aval. C'est alors que des travaux d'enrochement ont été entrepris au niveau de La Pernière : 300 m de digue confortée. Puis, l'épi est devenu une priorité, d'autant que ce secteur a longtemps été fragilisé du fait de l'intervention de l'homme. Au niveau de la confluence, de tout temps des matériaux se sont déposés et des autorisations d'extraction étaient données à des entreprises ou des particuliers. Aujourd'hui révolue du fait de la Loi sur l'Eau, cette pratique a eu aussi des conséquences sur la destructuration de l'épi : une des zones d'extraction était située juste en face, du côté de Champeau.*

**Que pensez-vous des travaux réalisés ?**

*Les choses ont été bien menées et l'ouvrage exerce à nouveau pleinement sa double vocation originelle. Il a même été élargi, ce qui fait que ce secteur est plus sécurisé qu'il ne l'a jamais été. Les gens du coin qui s'y sont rendus depuis y trouvent même un avantage qu'ils ne soupçonnaient pas. Avec l'AD, j'avais évoqué l'idée d'une passerelle sur la Béalière, mais ils ont fait mieux : un ouvrage de franchissement très large. Il a aujourd'hui son utilité pour les promeneurs, qu'ils soient à pied, à cheval ou à vélo. Il est désormais possible d'aller depuis Allemont jusqu'à Bourg-d'Oisans sans jamais quitter le chemin de digue.* ■

1er octobre 2008. État dégradé de l'épi, avant son élargissement et la pose des enrochements.

(**1**) Voir carte en page 10 de *l'Écho des digues* n° 8.

(**2**) Le Syndicat Unique de l'Oisans résulte de la fusion en 1927 de sept associations syndicales chargées de l'entretien d'une partie de la Romanche ou de ses affluents. Le SUO a intégré l'AD Isère Drac Romanche en 1969.

## FICHE TECHNIQUE

- Dates du chantier : du 4 août au 7 octobre 2008
- Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : AD Isère Drac Romanche
- Dimension du pont cadre : 8 m x 4,80 m
- 3 000 m³ d'enrochements (calibre 200-800 kg, ø 55-85 cm)
- Rive traitée : 100 m côté Romanche, 90 m côté Eau d'Olle
- Coût total : 180 000 € TTC (abattage des arbres et débroussaillage compris).

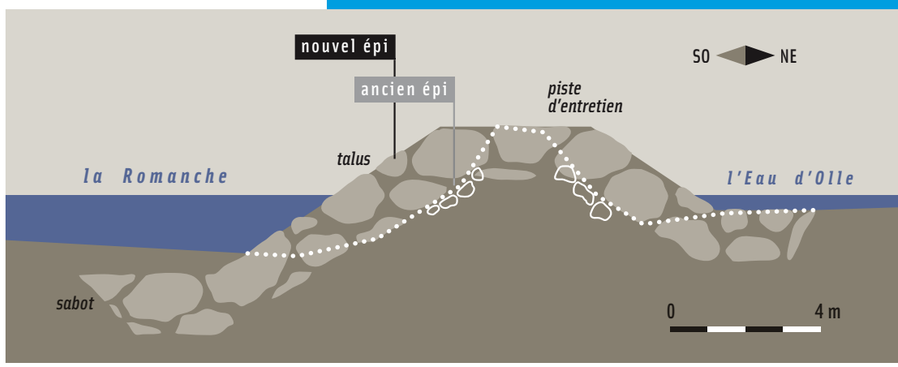

Au cours de l'AG de Saint-Gervais, Michel Pinhas, directeur, a rappelé les missions de l'AD, détaillé ses activités en 2008 et le programme des travaux prévus en 2009.

# Un vote de confiance

**CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** s'est déroulée le 19 novembre 2008 à la limite aval de notre territoire de compétence. En ouverture de la séance plénière, Monique Faure, maire de Saint-Gervais, n'a pas manqué cette occasion pour rappeler l'existence, jadis, d'un port fluvial et d'une fonderie royale dans sa commune. Unique témoin de ce temps où le minerai de fer d'Allevard et le bois de la forêt des Écouges convergeaient vers le Port de Saint-Gervais : un canon datant de l'époque de Colbert ! En présence de Robert Veyret – conseiller général délégué aux politiques de l'eau – elle a aussi évoqué le problème de l'engravement de l'embouchure de la Drevenne, actuellement située en dehors de notre périmètre.

**C'est à l'unanimité que le rapport d'activité 2008, les modifications statutaires et les emprunts prévus pour 2009 ont été approuvés au cours de la dernière assemblée générale de l'AD**

En tant que président de l'AD, Charles Bich a ensuite pris la parole pour saluer les élus de l'AD, particulièrement les nouveaux venus, suite au renouvellement de l'exécutif des communes et du Conseil général en mars 2008. Les remerciant de l'avoir reconduit dans ses fonctions, il est revenu sur l'évolution en cours : « *La création du Symbhi a permis à l'AD de revenir sur ses missions de base, après avoir été un moment porteuse de lourds et coûteux projets d'investissement. Le développement de cette mission de surveillance et d'entretien des digues s'est traduit par un ensemble de règles de gestion qui atteignent maintenant leur allure de croisière* ».

**Ensemble**

Faisant suite au président, Michel Pinhas – directeur – a rappelé les missions de l'AD, détaillé ses activités pour l'année 2008 et le programme des travaux prévus en 2009 (lire page 9). À cette occasion il s'est exprimé à nouveau sur un certain nombre de projets et chantiers qui alimentent le travail quotidien de l'équipe permanente de l'AD : l'entretien de la végétation, le système d'information sur les digues, les chantiers de réfection, les pistes cyclables, les études engagées, les conventions signées.

Un éclairage particulier a été apporté sur notre effort en matière de communication, notamment avec le renouvèlement ou la création en 2008 de trois outils : le magazine d'information, la plaquette de présentation et le site internet. En tant que gestionnaire des digues, l'AD a aussi le devoir d'informer les personnes publiques qui la constituent autant que les autres acteurs du monde des digues ou les citoyens. Ces derniers fréquentent les berges de nos trois rivières mais ignorent le plus souvent que les ouvrages de protection qu'ils y trouvent les concernent directement et nécessitent des interventions régulières et programmées.

Au terme des questions diverses abordées par les participants à l'assemblée générale, les délégués de l'AD ont approuvé à l'unanimité les quatre points soumis à leur vote : le procès verbal de l'AG 2007, le compte-rendu d'activité, le programme de travaux, ainsi que des modifications statutaires qui ne font qu'entériner le fonctionnement déjà renouvelé de l'AD Isère Drac Romanche. ■

## VERBATIM

**Au cours de son intervention, Charles Bich a évoqué la crue de mai 2008 et « *les principaux risques que l'AD s'attache à contenir : infiltrations, embâcles, basculement de gros arbres, gestion imprécise de certains exutoires* ». Il a aussi ajouté : « *Par le remaniement qu'elle a provoqué dans le lit des trois rivières, cette crue nous a rappelé que la situation est en perpétuel changement, ce qui nécessite une présence et une réactivité permanente* ». Le président de l'AD s'est également exprimé sur un point juridique riche de conséquences quant au niveau de protection contre les crues : « *Après la clarification essentielle qu'a apportée la remise en gestion formelle des ouvrages, nous tentons de trouver des solutions aux problèmes fonciers qui, ici ou là, ne permettent pas à l'AD d'entretenir et de surveiller correctement ses ouvrages* ».**





# Investissements en 2008

**Le total des investissements de l'AD en 2008 est de 1 575 000 €. Voici la répartition des dépenses.**

L'activité de l'AD est davantage rythmée par les saisons que par le calendrier civil. Ceci explique que certains programmes sont répartis sur plusieurs années, en fonction de contraintes hydrauliques ou climatiques.

**→ Total des investissements pour 2008 : 1 575 000 € TTC**
- sur programme 2006 : **159 000 €**
- sur programme 2007 : **409 000 €**
- sur programme 2008 : **1 007 000 €**
- reste à achever en 2009 au titre du programme 2008 : **271 000 €**.

**→ Opérations réalisées en 2008**

**▸ Plan de gestion de la végétation : 1 051 000 € (1)**
- **Isère :** 41 km traités (soit 14 ha de débroussaillage), 5 hectares de coupe de bois, 780 gros arbres abattus
- **Drac :** 7 km traités (soit 8 ha de débroussaillage), 100 gros arbres abattus
- **Romanche :** affouage (20 lots sur 1 km), 5 km traités en débroussaillage (soit 3 ha), 110 gros arbres abattus.

**▸ Réparations selon urgence et réfection de chemins de digue : 230 000 €**
- **Isère amont :** communes de La Buissière, Lumbin, Villard-Bonnot, Crolles
- **Isère aval :** communes de Veurey-Voroize, Saint-Quentin-sur-Isère, La Rivière
- **Drac :** commune de Seyssinet-Pariset.

**▸ Réparation de l'épi séparateur Romanche - Eau d'Olle : 170 000 €**

**▸ Portails d'accès : 37 000 €**
- **Isère :** en amont de Grenoble
- **Romanche :** dans la plaine d'Oisans.

**▸ Amélioration de l'outil SIRS Digues : 31 000 €**

**▸ Relevés topographiques et fonciers : 28 000 €**
- Isère • Drac • Romanche.

**▸ Diagnostic : 25 000 €**
- **Isère :** digue de l'Échaillon
- **Eau d'Olle :** digues de la commune d'Allemont.

**▸ Végétalisation des travaux : 3 000 €**
- **Isère :** commune de Montbonnot-Saint-Martin. ■

# Budget prévisionnel des travaux 2009

**Le budget global 2009 est de 1 613 000 €. La moitié est financée par le Conseil général de l'Isère, et l'autre par les 61 communes et 13 associations syndicales du périmètre protégé.**

**→ Budget global 2009 : 1 613 000 €.**
- Réparations ponctuelles selon urgence : **200 000 €**
- Travaux en rive gauche du Drac à Fontaine : **600 000 €**
- Réfection de chemins de digue : **20 000 €**
- Diagnostics selon urgence (sondages, expertises géotechniques) : **20 000 €**
- Travaux topographiques : **30 000 €**
- Plan de gestion de la végétation (**1**) :
  - Isère : **567 000 €**
  - Drac : **90 000 €**
  - Romanche : **86 000 €**

**→ Financement**
- Autofinancement (FCTVA) : **264 371 €**
- Subvention du Conseil général : **674 315 €**
- Communes : **337 157 €**
- Associations syndicales : **337 157 €**

**À noter**

Tous les montants sont exprimés TTC. Les lignes budgétaires thématiques traduisent les multiples aspects du champ d'intervention de l'AD. Chaque ligne est complétée en fonction des reliquats éventuels de l'année précédente. Depuis la réforme de ses statuts, l'AD est éligible au FCTVA (**2**).

## SIGNATURES

**L'AD établit régulièrement des conventions avec différents partenaires intervenant sur les digues. Elles constituent à la fois un mode d'emploi pratique et le socle juridique sur lequel chacun s'appuie pour justifier ses interventions. En 2008, quatre conventions ont été ainsi été signées :**
- **avec le Conseil général de l'Isère et l'État : avenant n° 1 à la convention de superposition de gestion des voies vertes**
- **avec le SIERG : convention pour constitution d'une servitude de passage d'eau potable sur Isère amont**
- **avec la Métro : convention de superposition de gestion sur les digues du Drac**
- **avec le SIVOM de l'Oisans aux 6 vallées : convention de superposition de gestion sur les digues de la Romanche et de la Lignarre pour ouverture de sentiers de randonnées.**

**Une convention de superposition de gestion sur les digues de l'Isère sera signée en 2009 avec la ville de Grenoble.**

Le 29 janvier 2009, en amont du pont de Saint-Quentin-sur Isère : enlèvement des grumes après abattage des arbres. Coût du chantier prévu dans la cadre du Plan de végétation et réalisé par Rival Environnement : 85 000 € TTC.

Deux kilomètres de piste ont été réhabilités sur la commune de La Rivière (Isère aval) en février et mars 2008. Montant des travaux : 45 000 € TTC.

(**1**) Mise en œuvre du Plan de gestion conçu par le Cemagref, destiné à rajeunir les boisements sur les digues et combattre les espèces invasives.

(**2**) Fond de compensation de la taxe à la valeur ajoutée qui permet de récupérer en partie la TVA sur les investissements.

# La solidarité invite les AS à s'unir

**En date du 18 décembre 2008, un arrêté préfectoral a officialisé la création de l'Union des associations syndicales de l'Isère, du Drac et de la Romanche. Depuis mars 2009, elle est désormais opérationnelle.**

Le 18 mars, lors de la première réunion de la commission Finances. De gauche à droite : Michel Couturier, Bruno De Ferrier de Montal, Alain Lesur, François Diaferia, Pierre Soullier et François Busi.

*« L'OBJECTIF EST CLAIR : il faut mutualiser nos moyens pour renforcer la solidarité sur l'ensemble des territoires ».* Remerciant l'effort convergent de tous les présidents en exercice, François Diaféria a ainsi résumé l'enjeu de son élection à la présidence de l'Union des associations syndicales de l'Isère, du Drac et de la Romanche, survenue le 9 mars 2009. Cette Union marque l'aboutissement d'un processus de rapprochement initié en 1999 par un premier partage des charges entre 12 AS. Les moyens humains et matériels étaient alors gérés par l'AS de Comboire à l'Échaillon – au nom de toutes sauf l'ASDI (**1**) – puis les charges étaient réaffectées aux autres associations. Sous l'incitation des autorités administratives – et suite aux nouveaux textes règlementaires parus depuis 2004 (**2**) – l'idée de créer une union a fait son chemin. Avec l'arrêté préfectoral de fin 2008, elle a pris forme, au nom d'une cohérence territoriale et d'une meilleure reconnaissance des partenaires extérieurs.

L'Union a pour principal objet de faciliter la gestion de chaque AS en instaurant un principe de solidarité entre les zones rurales et les zones urbaines. En effet, en termes de puissance financière et de capacité d'intervention sur le terrain, les disparités entre les 13 associations syndicales (l'ASDI intègre aussi l'Union) étaient bien réelles (voir tableau). Certaines disposaient d'une superficie et de charges d'entretien élevées en regard d'un faible nombre de sociétaires – et donc de contribuables s'acquittant de la redevance syndicale – alors que la situation était plus confortable pour d'autres. Le processus qui a conduit à créer l'Union va aussi permettre de gommer ces différences, en faisant notamment participer l'ensemble des sociétaires au financement des travaux exceptionnels dans les plaines situées en aval et en amont. La participation de l'AS Drac Isère sera de 50 %, celle des autres AS de 30 %, l'autofinancement de l'AS porteuse du projet étant limité à 20 %. Pour les dépenses de fonctionnement et les contingents dus à l'AD Isère Drac Romanche, le financement sera réparti pour moitié entre l'ASDI et les 12 autres AS.

Le 18 mars 2009, la commission Finances de l'Union s'est réunie pour la première fois en vue d'établir un premier budget prévisionnel, mais aussi d'envisager d'autres actes importants comme la création d'un fonds de réserve destiné à faire face aux dépenses exceptionnelles en cas d'aléa imprévu (cela a été récemment le cas pour les crues du Domeynon et du Sonnant d'Uriage). La commission Personnel se réunira au printemps pour envisager un dossier social particulier. Il concerne tous les salariés actuels de l'AS de Comboire à l'Échaillon et de l'ASDI. Au plus tard en 2010, tous exerceront désormais leurs missions au nom de l'Union des associations syndicales de l'Isère, du Drac et de la Romanche. ■

(**1**) AS Drac Isère. Superficie : 3 940 ha. Nombre de propriétaires : 100 881.

(**2**) Les unions d'associations syndicales autorisées et constituées d'office suivent le régime fixé par l'ordonnance du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires (articles 47 et 48) et par le décret d'application du 3 mai 2006 (articles 75 à 82). Ces textes règlementaires sont consultables sur www.isere-drac-romanche.fr à la rubrique *« Vie de l'AD »*.

## ASSOCIATIONS SYNDICALES À CARACTÈRE RURAL

| Association syndicale | Superficie en ha | Nombre de propriétaires | Km de canaux |
|---|---|---|---|
| Supérieure rive gauche | 1 494 | 3 159 | 12,45 |
| Supérieure rive droite | 784 | 729 | 18,2 |
| Bresson > Saint-Ismier | 1 993 | 2 903 | 71,1 |
| Tencin > Lancey | 699 | 1 632 | 27,7 |
| Saint-Ismier > Grenoble | 995 | 3 323 | 37,7 |
| Lancey > Gières | 899 | 1 777 | 40 |
| Comboire > l'Echaillon | 1 646 | 18 964 | 85 |
| Pique-Pierre > Roize | 1 796 | 6 846 | 57,5 |
| Voreppe > Moirans | 1 696 | 1 486 | 108,1 |
| L'Échaillon > Saint-Gervais | 1 113 | 574 | 54,45 |
| Bas-Grésivaudan | 2 562 | 1 260 | 102,3 |
| Syndicat Unique de l'Oisans | 1 730 | 3 140 | 60 |





## COPROPRIÉTÉ DU RISQUE

Une association syndicale autorisée est un **groupement de propriétaires fonciers** constitué en vue d'effectuer des travaux. Ces établissements publics à caractère administratif peuvent agir en justice, acquérir, vendre, emprunter... Leurs ressources proviennent surtout des redevances dues par les propriétaires dont le bien immobilier est inclus dans leur périmètre. Le montant est établi chaque année en fonction du programme de travaux. Les AS qui sont membres de l'AD Isère Drac Romanche ont à leur charge **l'entretien du réseau de plaine** formé par les cours d'eau, les fossés, les canaux, les plages de dépôt ou de rétention. Leurs travaux sont de trois types : l'entretien courant (faucardage des berges, curage du lit et des plages de dégravement), les travaux de réparation (renforcement des berges, consolidation d'ouvrages de franchissement), et les travaux d'urgence (enlèvement d'embâcles, abattage d'arbres). L'entretien des ouvrages endigués de l'Isère, du Drac et de la Romanche est, lui, confié à l'AD par remise en gestion.

# Éclaircie sur Romanche aval

**Suite à la procédure d'extension du Syndicat de Vizille en cours, l'Association syndicale Romanche aval devrait bientôt voir le jour. Bilans et perspectives.**

Sept communes riveraines de la Romanche (**1**) souhaitent mettre en place une structure commune de gestion des cours d'eau. L'Association syndicale Romanche aval constituera un moyen efficace de mutualiser les coûts et de mener une action cohérente et solidaire jusqu'à la confluence avec le Drac. L'intérêt d'une telle AS se fait ressentir d'autant plus que l'urbanisation est réelle, alors que la rivière et ses affluents sont, eux, délaissés de longue date. Par méconnaissance de la loi, la plupart des propriétaires riverains de cours d'eau ne procèdent pas à leur entretien régulier. Or, un entretien disparate n'a aucune efficacité en termes de protection. L'idée de confier cette tâche à une AS s'est vite imposée aux élus. Dans cette vallée où subsistent plusieurs syndicats de rivières manquant de moyens ou en désuétude (**2**), la préfecture de l'Isère a conseillé d'étendre le périmètre du Syndicat de Vizille – aujourd'hui seulement présent en rive droite – et de dissoudre les autres associations. Sous l'impulsion des acteurs publics, le périmètre de compétence a été élargi à plusieurs affluents :

- Saint-Barthélémy-de-Séchilienne : les torrents du Grand Rif (à partir du pont de la Gorge) et du Guériment (en amont du pont de la D 113),
- Saint-Pierre-de-Mésage : le ruisseau des Ilâts,
- Notre-Dame-de-Mésage : le ruisseau de la Pépinière de la Touche,
- Vizille : les ruisseaux du Guâ et du Vernon (ou canal de Vaulnaveys), le canal des Moulins,
- Champ-sur-Drac : le ruisseau de la Combe (avec les branches 1 et 2),
- Jarrie : les ruisseaux de Maléga et de Saint-Didier.

En février 2009, le préfet a envoyé un courrier aux propriétaires. Cosignée par les maires, cette lettre a ouvert la période de consultation de l'actuel Syndicat de Vizille et des propriétaires susceptibles d'être inclus dans le nouveau périmètre. La prochaine étape sera l'enquête publique nécessaire avant l'arrêté préfectoral autorisant la modification statutaire. *« À tous ceux qui craignent cette évolution, je réponds qu'il faut au contraire s'en réjouir car elle consolidera la sécurité des 3 500 propriétaires concernés et leurs biens »* explique Gilles Strappazzon, conseiller général du canton. *« Cette mesure a du sens. Je souhaite même qu'avant fin 2009, l'AS Romanche aval intègre l'AD et l'Union des AS. Ensemble, on pourra mieux agir ».* ■

(**1**) Saint-Barthélémy-de-Séchilienne, Saint-Pierre-de-Mésage, Notre-Dame-de-Mésage, Vizille, Montchaboud, Champ-sur-Drac, Jarrie.

(**2**) Syndicats de l'Ile de Jouchy, des digues de Saint-Pierre-de-Mésage, de l'Ile Falcon et de Vizille.

Saint-Pierre-de-Mésage, en rive gauche (en bas de la photo aérienne) et le Péage-de-Vizille, en rive droite.

Sur la commune de Notre-Dame-de-Mésage, un morceau de digue fortement dégradée de part et d'autre.

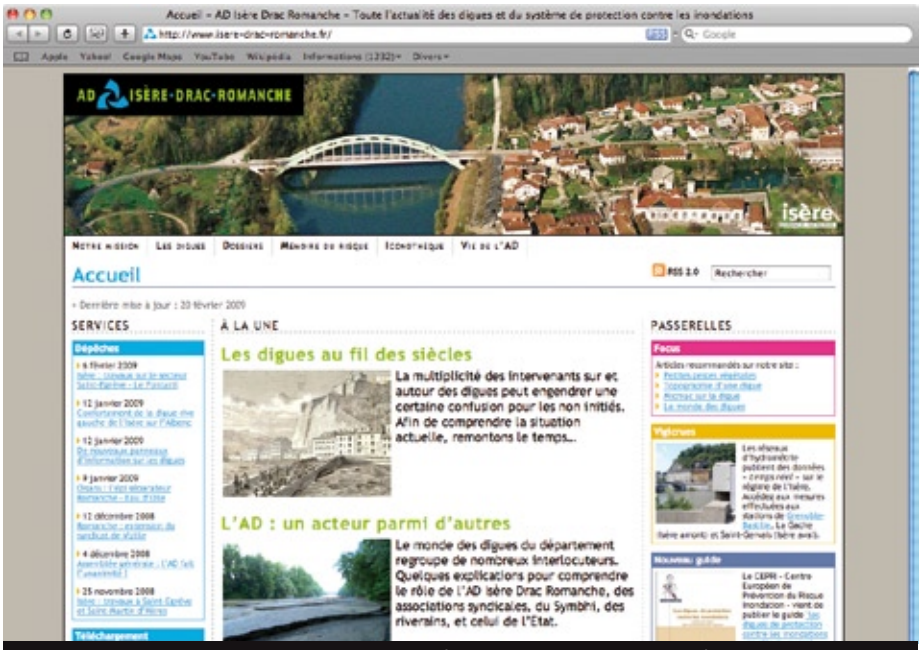
AD ISÈRE-DRAC-ROMANCHE
Accueil
SERVICES
À LA UNE
Les digues au fil des siècles
La multiplicité des intervenants sur et autour des digues peut engendrer une certaine confusion pour les non initiés. Afin de comprendre la situation actuelle, remontons le temps...
L'AD : un acteur parmi d'autres
Le monde des digues du département regroupe de nombreux interlocuteurs. Quelques explications pour comprendre le rôle de l'AD Isère Drac Romanche, des associations syndicales, du Symbhi, des riverains, et celui de l'Etat.
PASSERELLES
www.isere-drac-romanche.fr : toute l'actualité des digues de nos trois rivières !

# Les digues sur le web

**Après la mise en place d'une nouvelle politique éditoriale, l'AD Isère Drac Romanche a complété sa panoplie d'outils de communication par l'ouverture d'un site internet. À voir pour tout savoir !**

Www.isere-drac-romanche.fr a pour vocation d'être le site de référence de tous ceux qui désirent suivre l'actualité des digues ou s'informer sur la nature et l'histoire des ouvrages de protection. La page d'accueil et l'architecture de notre site d'informations ont été conçues pour que, malgré la quantité d'informations mises en ligne, les visiteurs puissent avoir une vision rapide de toutes les ressources disponibles. Dans chaque page, nombreux sont les liens vers d'autres pages relatives au même sujet, ce qui favorise une meilleure navigation.

Avec ce site, l'AD veut davantage expliquer ses interventions « au jour le jour ». Des dossiers thématiques (espèces invasives, structure d'une digue...) sont aussi proposés à la lecture. Chaque jour, nos agents techniques parcourent les digues, les inspectent et les photographient, ce qui nous permet de disposer d'une banque d'images unique. Pour partager sa connaissance d'un milieu vivant et changeant, l'AD met à votre disposition une iconothèque très fournie. Retrouvez-y de nombreux « paysages » de nos trois rivières mais aussi des documents très utiles comme des plans topographiques de notre territoire de compétence. Sans oublier les galeries photos des grands chantiers que nous avons conduits ces cinq dernières années : le confortement de la boucle de Gières, la courbe de Grangeage ou celle du Charlet (Meylan), le quai Charpenay (La Tronche), la digue de la Croix du plan (Bourg-d'Oisans). En quelques images, vous en apprendrez beaucoup sur nos missions et sur la façon dont votre sécurité est assurée.

Sensibles au phénomène de crue et au risque d'inondation, de nombreux internautes rendent visite à notre rubrique « Mémoire du risque ». Vous y trouverez en particulier « Le bilan des crues de mai 2008 » (un compte-rendu mais aussi des photos et des vidéos !), ainsi qu'une série d'articles relatifs aux crues historiques survenues en 1928 et 1948. Commémoration oblige, il était aussi indispensable de revivre un autre événement majeur : la coupure de la boucle de Bois Français en 1968.

Www.isere-drac-romanche.fr est un site « généreux » en informations relatives aux digues de nos trois rivières. Quel que soit votre degré de connaissance sur notre système de protection contre les inondations, ce portail a son utilité. Merci de le faire connaître. ■

➜ Pour recevoir régulièrement notre lettre d'informations électronique, abonnez-vous en page d'accueil du site internet.

## TOP 10

Six mois après l'ouverture, voici les dix pages les plus visitées :

1 Un plan de lutte contre la Renouée du Japon
2 1948 : La plaine de Moirans sous les eaux
3 1928 : Les deux rives inondées en aval de Grenoble
4 1968 : La coupure de la boucle de Bois Français
5 Une décennie de chantier végétal
6 Le nouveau Comité 2008
7 Les membres de l'AD
8 Naissance de l'AD
9 Qu'est qu'une association syndicale de propriétaires ?
10 Les digues au jour le jour

Le 2 février 1968, à Bois Français, l'Isère a changé de lit.



AD ISÈRE•DRAC•ROMANCHE
2, chemin des Marronniers | 38 100 Grenoble | tél. 04 76 48 81 00 | fax 04 76 48 81 01 | adisere@wanadoo.fr | www.isere-drac-romanche.fr

Directeur de la publication : Charles Bich • comité de rédaction : Patrick Argentier, Jean-François Gomes, Michel Pinhas, Véronique Platz • coordination éditoriale : Jean Michel Cardona • conception graphique : Thomas Lemot • photos : AD Isère Drac Romanche, Concept & Visuel, Photopress, ULM 38 • imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie des Eaux-Claires.